

La Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées traite de l'ensemble des questions de politique étrangère et de défense. Elle examine notamment les projets de loi de ratification des traités et accords internationaux.

La politique de défense



En 2014, Michel Billout a effectué un stage d'immersion au sein Groupement de gendarmerie de Haute Garonne.

En 2015, la France a actualisé sa **loi de programmation militaire pour les années 2015 à 2019. Michel Billout est intervenu dans ce débat très important de la vie parlementaire.**

Il fallait en effet réagir au vu de l'engagement intensif de nos forces, de l'évolution des menaces et des besoins nouveaux qui sont apparus depuis le mois de décembre 2013. Ces enseignements ont trouvé une juste traduction en termes budgétaires

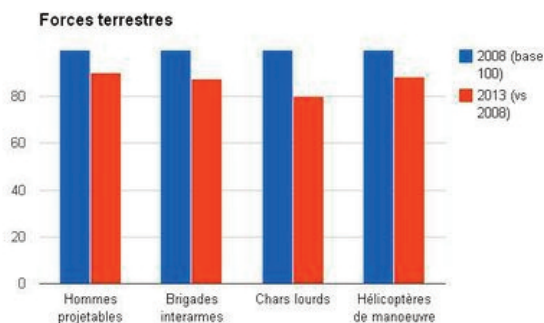
en matière d'effectifs, d'entretien des matériels et de commandes de nouveaux équipements.

Lutte contre le terrorisme

Sur la question des effectifs au sein de l'armée, Michel Billout et les élus de son groupe avaient dénoncé à chaque examen budgétaire les graves conséquences que cette austérité faisait peser sur la **cohérence**

et les capacités de notre outil de défense conventionnel, au risque de l'affaiblir. Cette inquiétude était justifiée au vu des difficultés apparues dans la mise en œuvre de **l'opération Sentinelle dans la lutte contre le terrorisme**. Elles ont démontré aux yeux du sénateur combien il était désormais nécessaire de mener une réflexion sur la doctrine d'emploi de nos armées sur le terrain intérieur.

Concernant les opérations extérieures, Michel Billout a appelé le gouvernement à **réfléchir à notre politique de commerce des armes**. Certains pays destinataires se trouvent directement ou indirectement impliqués dans le soutien de ceux que nous combattons au **Sahel ou en Irak** et qui ont commis tant d'atrocités, également, **en Syrie, en Libye, en Tunisie ou sur notre sol...**



La politique étrangère

Le réseau diplomatique de la France est encore le troisième au monde. L'origine des crises et des conflits qui se développent un peu partout dans le monde est bien souvent liée à la pauvreté des populations. Michel Billout est revenu à chaque débat budgétaire sur l'importance du rôle des politiques d'aide au développement pour remédier aux causes de ces crises et conflits et **refuser la baisse des crédits affectés à cette mission**. Il rappelle que **le développement économique, social et culturel des sociétés étaient le terreau indispensable de la paix et de la lutte contre l'exode des populations**. En 2015, le sénateur dénonçait la baisse de ces crédits pour la cinquième année consécutive et ses conséquences. Cette diminution affecte le combat pour l'éradication de la pauvreté et pour le développement, notre position parmi les grandes nations et **notre image dans le monde se sont fortement détériorées**. Nous sommes devenus le cinquième co-financeur, après les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne et le Japon. Quand on se souvient que notre pays était au **deuxième rang dans le milieu des années quatre-vingt-dix**, on ne peut que **déplorer la voie suivie**.

Les traités et accords internationaux sur lesquels Michel Billout est intervenu :

- Le traité de coopération en matière de défense avec le Mali consacré au sujet sensible et délicat de la coopération judiciaire en matière de lutte contre le terrorisme, mais aussi contre la criminalité grave,
- l'accord de coopération entre l'UE et le Viêt Nam,
- l'accord commercial UE-Colombie et Pérou «*La souveraineté et la sécurité alimentaire de ces pays seront gravement menacées*»,
- La question de l'électrification du continent africain,
- l'Accord France-États-Unis relatif à la lutte contre la criminalité grave et le terrorisme.

